



Label Vignobles et Découvertes « Autour du Ventoux »

L'ODG Ventoux et son réseau de professionnels ont obtenu le label Vignobles et Découvertes « Autour du Ventoux » pour une durée de 3 ans !

Créé en 2009 pour la structuration des territoires engagés dans le développement de l'œnotourisme, le label Vignobles & Découvertes est attribué par Atout France, après recommandation du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement,...) et permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées.

Les domaines, maisons et caves coopératives de l'AOC Ventoux avaient candidaté début 2018.

« Attribuée par Atout France pour une durée de 3 ans, cette distinction officielle va permettre à l'appellation de poser les jalons d'une nouvelle dynamique dans sa stratégie œnotouristique », indique l'AOC Ventoux.

La destination « Autour du Ventoux » couvre l'ensemble de l'appellation Ventoux, soit un périmètre de 6 700 ha, et vise plus particulièrement les œnotouristes, les écotouristes (qui veulent consommer de façon éthique et recherchent des informations) et les cyclotouristes.